ont également la charge de deux établissements d'enseignement: l'Académie des Grands Ballets Canadiens et l'École supérieure de la danse.

Les Métiers d'Art du Québec inc. est l'association des artisans du Québec qui veille aux intérêts sociaux, économiques et professionnels de ses membres. Ontario. Le nouveau ministère de la Culture et des Loisirs est entré en fonction officiellement en avril 1975. Par l'entremise de la Division des arts, il a distribué en 1976-77 les sommes suivantes aux principaux organismes et établissements provinciaux (les montants pour 1975-76 figurent entre parenthèses): \$10.5 millions (\$9.5 millions) à l'Ontario Arts Council, \$6.9 millions (\$6.5 millions) au Royal Ontario Museum, \$556,500 (\$580,000) à la McMichael Canadian Collection of Art, environ \$3.6 millions (\$3.4 millions) à l'Art Gallery of Ontario, \$598,000 (\$560,000) aux Royal Botannical Gardens, \$588,000 (\$640,000) à la Société CJRT-FM, \$11.3 millions (\$12.7 millions) à l'Ontario Educational Communications Authority, \$5.9 millions (\$6.0 millions) à l'Ontario Science Centre.

En outre, en 1976-77 le ministère a fourni \$770,000 pour le Programme OUTREACH dont le Festival Ontario (\$605,000 en 1975-76). En 1976-77, il a octroyé \$1.5 million à des programmes concernant les Olympiades par l'entremise de Wintario (\$120,000 en 1975-76 pour la préparation des activités culturelles de l'Ontario dans le cadre des Jeux olympiques). En 1976-77, la loterie Wintario a consacré beaucoup plus d'argent pour les activités culturelles et de loisirs.

Les principaux objectifs du programme des arts de l'Ontario sont d'encourager la recherche de l'excellence dans les arts, de favoriser une plus grande participation aux activités artistiques, et de développer le goût de ses activités. Le ministère de la Culture et des Loisirs comprend d'autres divisions: la Division de la conservation du patrimoine, la Division des activités physiques et des sports et la Division multiculturelle et de la citoyenneté. Il a également six bureaux régionaux dont le personnel assure directement aux collectivités et aux groupes locaux des services de consultation sur les programmes du ministère. S'occupent également des programmes culturels les ministères de l'Agriculture et de l'Alimentation, de l'Éducation, des Ressources naturelles, de l'Industrie et du Tourisme, et du Trésor, de l'Économie et des Affaires intergouvernementales.

Le Conseil des Arts de la province d'Ontario, organisme du nouveau ministère, a été créé par une loi en 1963 pour promouvoir l'étude et répandre le goût des beaux-arts, et susciter la production d'œuvres d'art. Il accorde une aide financière aux groupements et aux personnes qui travaillent dans le domaine des arts d'interprétation et de création; il conseille et consulte les membres de la collectivité artistique; et il élabore des projets destinés à promouvoir et à répandre les arts et à susciter l'intérêt du public à leur égard dans toute la province. Il collabore également avec d'autres organismes et avec tous les paliers de gouvernement lorsqu'il s'agit d'encourager le soutien des arts. Il fournit des contributions à des organismes comme le Ballet national du Canada, l'Orchestre symphonique de Toronto, la Toronto Arts Foundation, la Canadian Opera Company, le Festival Shakespeare de Stratford et le Festival Shaw.

Manitoba. Le Conseil des Arts du Manitoba, créé par une loi adoptée en 1965, est composé d'un président, d'un vice-président et de 10 membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Il a pour objectif de favoriser l'étude et de répandre le goût des œuvres d'art et d'en encourager la production et l'exécution, en aidant les organisations qui s'occupent de développement culturel et en collaborant avec elles, en procurant subventions, bourses ou prêts aux Manitobains qui désirent faire des études ou des recherches dans le domaine des arts, et en offrant des distinctions à des Manitobains pour des réalisations artistiques de premier ordre. Disposant d'un budget de \$481,500 le Conseil a versé au cours de l'année terminée le 31 mars 1976 des subventions à 31 organisations, notamment au Manitoba Theatre Centre (\$65,000), au Rainbow Stage (\$40,000), au Royal Winnipeg Ballet (\$95,000) et à l'Orchestre symphonique de Winnipeg (\$72,000). Le Conseil des Arts du Manitoba a aidé des artistes de la province par le truchement de son programme d'attribution de prix.